

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Autres candidats	63	423	200	200	52
		Bacheliers professionnels toutes séries	27	211	158	76	27

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	236	121	121	24	46,2 %
			Masculin	187	79	79	28	53,8 %
			Total	423	200	200	52	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	100	73	32	12	44,4 %
			Masculin	111	85	44	15	55,6 %
			Total	211	158	76	27	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	45	7	7	3	25 %
				AB	47	18	18	7	58,3 %
				B	19	4	4	1	8,3 %
				TB	5	2	2	1	8,3 %
				Total	116	31	31	12	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	68	18	18	9	24,3 %
				AB	109	45	45	12	32,4 %
				B	85	66	66	12	32,4 %
				TB	32	32	32	3	8,1 %
				TBF	4	4	4	1	2,7 %
				Total	299	165	165	37	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	1	1	0	0 %	
			AB	2	1	1	1	50 %	
			B	1	1	1	1	50 %	
			Total	7	3	3	2	100 %	
			Autres diplômes de niveau bac	B	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %
			Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	9	2	0	0
		Sans mention			44	26	9	3	11,1 %
		AB			62	45	16	6	22,2 %
		B			64	55	29	12	44,4 %
		TB			29	27	20	6	22,2 %
		TBF			3	3	2	0	0 %
		Total	211	158	76	27	100 %		

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	262	157	157	33	63,5 %
			Non scolarisés	4	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	156	42	42	19	36,5 %
			Total	423	200	200	52	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	192	156	76	27	100 %
			En réorientation	2	1	0	0	0 %
			Non scolarisés	6	0	0	0	0 %
			Autres	11	1	0	0	0 %
			Total	211	158	76	27	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	263	158	158	32
			Autres doublettes	33	6	6	4
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	120	96	46	18
			Commercialisation et services en restauration	78	60	30	9
			Autres spécialités	8	0	0	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	88,9 %	96,3 %	96,3 %	88,9 %
		Autres doublettes	11,1 %	3,7 %	3,7 %	11,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Cuisine	58,3 %	61,5 %	60,5 %	66,7 %
		Commercialisation et services en restauration	37,9 %	38,5 %	39,5 %	33,3 %
		Autres spécialités	3,9 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyenne générale	résultats dans les matières scientifiques , et gestion. Les résultats en LV sont aussi observés de près. les notes obtenues à l'EAF sont aussi prises en compte car cela peut être un bon indicateur (au regard des indicateurs explicités dans la partie attendus locaux ci-dessus)	Très important
	langues vivantes	moyenne annuelle de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Fiche avenir	avis du chef d'établissement et des professeurs principaux	Essentiel
Savoir-être	esprit d'équipe	prise en compte en TP notamment	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	lettre de motivation bien argumentée	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement citoyen	note d'engagement citoyen	Très important
	engagements autres	activités et engagements sportifs, solidaires, etc..	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

le nombre d'absences

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- **Notes et Bulletins Scolaires** : Les notes obtenues en Première et Terminale, notamment dans les **matières clés** pour la formation visée (par exemple, les maths et la physique pour une formation scientifique). L'évolution de tes résultats est aussi souvent regardée.
- **Résultats aux Épreuves Anticipées du Bac** : La note de français (écrit et oral).
- **Appréciations des Professeurs et du Chef d'Établissement** : Les commentaires qualitatifs sur tes bulletins et la **Fiche Avenir** (assiduité, autonomie, sérieux, méthode de travail, participation, etc.) sont très importants.
- **Compétences académiques** : Maîtrise de l'expression écrite et orale (en français et, le cas échéant, en langues étrangères), aptitudes à la démarche scientifique, acquis méthodologiques, etc.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Ton dossier est ta carte de visite. Chaque élément doit être soigné et cohérent.

- **Résultats Scolaires (Dès la Première) :** Les formations examinent les notes et surtout les **appréciations des professeurs** de Première et Terminale (assiduité, méthode de travail, implication). Un **dossier solide et régulier** est fondamental.
- **Projet de Formation Motivé (Lettre de Motivation) :**
 - **Personnalise :** Adapte le contenu pour *chaque* vœu. Montre que tu connais le contenu spécifique de la formation, ses débouchés, et que tu as réfléchi à ton choix.
 - **Authenticité :** Explique sincèrement pourquoi cette formation est essentielle pour ton projet. Évite les modèles génériques et le recours à l'IA, souvent repérables par les commissions.
 - **Qualité :** Rédige avec concision (maximum 1 500 caractères) et fais-toi relire pour éliminer toute faute d'orthographe ou de syntaxe.

Signature :

DENIS FERAULT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier